

## REGLEMENT Du Biathlon d été ASND17@2019

### 1) PRESENTATION

L'association ASND17 organise son 1<sup>er</sup> biathlon d'été le dimanche 06 octobre 2019 au complexe municipal d'Aytré 17440 à partir de 7h00 et jusqu'à fin de compétition.

Ce Biathlon d'été est une compétition enchaînant la course à pied (3boucles) et le tir à la carabine (2 séries de 5 tirs).

Ici nos carabines sont lasers, sans bruit, sans déchet nocif pour l'environnement.

Par vague de 50 compétiteurs adultes maximum, et sur des départs individuels échelonnés, chacun devra effectuer une boucle de 1.5km, puis passer au stand de tir, effectuer 5 tirs (certainement couché), chaque erreur occasionnera une pénalité sportive de course de 100m supplémentaires, avant de reprendre la suite des boucles.

Après les 3 boucles et les 2 séries de tirs, une liste de résultats sera effectuée pour toutes les vagues (maximum 4) du matin.

Pour les ados les boucles de course à pied seront de 800m et les pénalités de 50m ; pour les enfants les boucles de course à pied seront de 400m et les pénalités de 50m pour 2 tirs ratés.

Il sera effectué parmi les 4 vagues adultes du matin une sélection des meilleurs de chacune des catégories (de cadets à V4 ou +) et par sexe pour participer à une vague finale après les épreuves ado/enfants, dans les mêmes conditions que le matin.

### 2) ENGAGEMENTS

Epreuve ouverte aux licenciés et non licenciés nés en 2012 et avant.

Tous athlètes licenciés FFA, FFTRI, devront fournir une copie de leur licence en cours de validité ; et pour tous athlètes non licenciés à l'une de ces fédérations, ils devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

### 3) INSCRIPTIONS/DOSSARDS

Les inscriptions seront limitées à 200 départs adultes, et 20 dans chacune des catégories ado/enfants

Inscriptions et tarifs en ligne disponibles via la page :

<https://www.helloasso.com/associations/asnd17/evenements/biathlon-d-ete-1>

L'ouverture des inscriptions se fera du 20 Juillet au 27 Septembre à minuit sans surcrot : 10€ adulte 6€ ado ou 4€ enfant.

Ensuite il sera appliqué **un surcrot de 3€ de 2€ ou de 1€** suivant la catégorie du 28 septembre 00:01 au jeudi 3 octobre minuit (pas d'inscription après cette date ni sur internet ni sur place).

Tout dossier incomplet (inscription + paiement) à ce dernier délai annulera l'inscription automatiquement.

En cas de force majeure ou de tout autre motif indépendant de leur volonté, les organisateurs se réservent le droit de mettre fin aux épreuves à tout instant sans que les concurrents ne puissent prétendre à un quelconque remboursement ou versement d'indemnité.

Lors de la remise des dossards, il sera impératif de présenter une licence en cours de validité d'une des deux fédérations délégataires, FFA ou FFTRi, encadrant de la course à pied, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied.

Les dossards de la 1ère vague seront remis jusqu'à 8h30, puis les dossards suivants jusqu'à 30min avant le début des vagues respectives. **Attention** une remise de puce se fera dans la dernière demi-heure.

#### 4) EPREUVES

Horaires et distances provisoires -

Seront soumis à l'appréciation des instances officielles en fonction de la météo.  
Un briefing sera proposé 10 min avant chaque vague, merci de votre présence.

##### **Adultes (à partir de cadet 2003 et -)**

Dimanche 9h00 / 10h00 / 11h00 / 12h00 départ par vague de 50.

Départ individuel à intervalles réguliers courts pour des enchainements de 1.5km de course à pied, puis 5 tirs, 1.5km de course à pied, puis 5 tirs, puis finir avec 1.5km de course à pied.

Des pénalités de 100m seront effectuées par tir raté.

##### **Enfants 2004/2007**

Départ 13h45, une seule vague de 20 maxi.

Départ individuel à intervalles réguliers courts, distance CAP d'environ 800m à faire 3 fois et 2 séries de 5 tirs.

Pour chaque tir raté pénalité de 50m.

##### **Enfants 2008-2012**

Départ 13h, une seule vague de 20 maxi.

Départ individuel à intervalles réguliers courts, les distances de course à pied seront d'environ 400m à faire 3 fois et 2 séries de 5 tirs.

Pour les tirs à partir de 2 tirs ratés il y aura une pénalité de 50m.

##### **Epreuve finale adulte**

15h00 les meilleurs des vagues du matin par catégorie se retrouvent pour le même format.

## 5) CHRONO RESULTATS CLASSEMENTS RECOMPENSES

Le chrono sera fait manuellement et par logiciel.

Un classement sera annoncé à chaque fin de course.

Les meilleurs de chaque catégories Het F se retrouveront pour un départ l'après-midi.

Seront appelés sur le podium le et la meilleur/e de chacune des catégories pour les adultes de la vague de l'après midi (environ 12 récompenses), ainsi que les podiums scratch ado/enfants et par sexe (12 récompenses)

## 6) CATEGORIES

Se référer au règlement FFA

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=25>

## 7) SECURITE/BALISAGE

La sécurité est assurée par les signaleurs.

Tout départ sur la course implique de faire le parcours entier, pas de retour sur le parcours en cas d'abandon, vous devez rejoindre le prochain commissaire qui vous indiquera le chemin de retour le plus sûr.

Le balisage sera visible sous forme de : rubalise, panneau directionnel.

## 8) RAVITAILLEMENTS

L'organisation met à disposition un seul ravitaillement, celui-ci se trouvera à l'arrivée.

## 9) DROIT A L'IMAGE

« J'autorise les organisateurs ASND17 et ayant droit, tel que partenaires et médias à utiliser, mon image, ma voix, ma prestation sportive à l'occasion de ma participation au 1<sup>er</sup> Biathlon d'été, sur tous supports dans le monde entier et pour la plus longue durée prévue par la loi informatique et liberté du 06/01/1978. »

Toute opposition à cet article doit être écrit et communiqué à l'organisation le jour de l'épreuve.

## 10) ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par **La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France** (MAIF) - 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038NIORT CEDEX - qui atteste que ASND17 a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile sous le numéro 4320677 P

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement .

## 11) DIVERS

L'organisation se dégage de toutes responsabilités an cas de perte ou de vol survenu sur la manifestation et les parkings.

## 12) CONFIGURATION DES VAGUES ADULTES DU MATIN

Pour une homogénéité des différentes vagues du matin, l'organisation se réserve le droit de remplir chaque vague avec un nombre de compétiteurs par catégorie en adéquation avec le nombre total de participants dans chacune de ces catégories.

Aussi hommes et femmes seront répartis équitablement pour avoir un maximum de référents sur la vague finale de l'après-midi.

## 13) PRESTATAIRE

O'bi Sport Events fournira le matériel pour le chronométrage et les carabines laser, les puces pour les compétiteurs.

Un contrat de prestation sur le chronométrage, l'affichage des résultats, le bon fonctionnement des matériels est signé entre les deux parties. Il ne pourra être tenu rigueur à ASND17 en cas de défaillance sur la prestation proposée.

## 14) CHARTE COMPORTEMENT

La mairie d'Aytré met à disposition les terrains, les locaux WC, le droit de passage autour du lac etc. ...

Nous remercions tous les engagés de respecter les lieux, et le matériel, un certain nombre de poubelles seront facilement accessibles.

Merci de respecter également le matériel sur le stand de tir et les arbitres, de suivre les règles de sécurité, les horaires et de venir au briefing de votre vague.